ACADÉMIE DE CRÉTEIL
Liberté
Égalité
Fraternité

Direction des services départementaux
de l'éducation nationale
de la Seine-Saint-Denis

Pôle Pédagogie

Mission Education Artistique et Culturelle
Affaire suivie par :
Laurence Mongin
Tél : [01 43 93 74 10
Mél : [laurence.mongin@ac-creteil.fr]

Mission Mémoire et citoyenneté
Affaire suivie par :
Thibault Leroy
Tél : 01 43 93 73 59
Mél : ce.93memoire-citoyennete@ac-creteil.fr

8 rue Claude Bernard
93 008 BOBIGNY Cedex
www.dsden93.ac-creteil.fr

Bobigny, le 15 novembre 2023

L'inspecteur d'académie,
directeur académique des services
de l'éducation nationale de la Seine-Saint-Denis

à

Mesdames et messieurs les directeurs des
écoles élémentaires publiques

s/c de mesdames et messieurs les inspecteurs
de l'Éducation nationale

Objet : Enseigner la Shoah en CM2, en partenariat avec le Mémorial de la Shoah

Afin d'aider les professeurs du premier degré à sensibiliser les élèves à l'histoire de la Shoah, en s'appuyant sur leur environnement immédiat et l'histoire du territoire, la littérature jeunesse, la musique ou l'image, le Mémorial de la Shoah et la direction des services départementaux de l'Éducation nationale de la Seine-Saint-Denis proposent aux enseignants un cycle de quatre ateliers pédagogiques destinés aux classes de CM2. Articulant les finalités historiques (comprendre les faits) et les finalités civiques (édifier la conscience citoyenne), les apprentissages mis en œuvre contribuent à éveiller et former les futurs citoyens en leur donnant les premiers éléments de réflexion et de culture pour repérer, réfuter et combattre toutes les formes de discrimination et les violences (verbales, morales, physiques) dont elles font le lit. À ce titre, ces ateliers participent pleinement à la construction du parcours citoyen de l'élève.

Thèmes des ateliers proposés :

« La philo pour combattre les préjugés »
Au cours d'une séance d'éveil philosophique sont évoqués la nature et les formes des préjugés, leurs liens avec les discriminations, le rejet et la haine de l'autre. Les élèves apprennent les mécanismes de construction d'un préjugé. Ils sont ensuite invités à travailler sur les étapes nécessaires à sa déconstruction.

« Au fait c'est quoi être Juif ? »

À la veille de la Seconde Guerre mondiale, plus de 300 000 Juifs vivent en France. D'origines, de cultures et de langues diverses, les Juifs de France ne forment pas un groupe homogène. Alors, qu'est-ce qu'être Juif ? À travers des objets, des mélodies et des images, les élèves découvrent plusieurs facettes du judaïsme. L'écoute de comptines en yiddish, en judéo-espagnol, en hébreu et en arabe sert de support à la création d'une illustration.

« **Joseph, Jean, Claude et les autres…** »
Cet atelier repose sur l'analyse d'extraits de films sur la vie d'enfants juifs en France sous l'Occupation. Tout en analysant les choix de mise en scène et en découvrant les notions de langage cinématographique, les élèves apprennent l'histoire des enfants cachés.

« Les amis des Juifs »
Au mois de juin 1942, le port de l'étoile jaune vient s'ajouter aux lois d'exclusion visant déjà les Juifs. Face à cette mesure, les « Amis des Juifs » manifestent par le port de l'étoile jaune leur soutien aux persécutés. Grâce à leur engagement, et à celles et ceux qui deviendront els « Justes parmi les nations », les élèves découvrent le courage de

ces individus qui ont choisi de résister à visage découvert. Ils imaginent ensuite, sous forme de création graphique, une médaille qui pourrait récompenser, aujourd'hui, cette forme de bravoure.

Modalités de participation :

Format : chaque atelier se décline sur une demi-journée (3 heures), soit un total de 4 demi-journées pour l'ensemble de la proposition. Les ateliers ne sont pas indépendants, la participation au premier induit la présence aux trois autres. 10 classes à 15 classes de CM2 peuvent être retenues.

Périodicité : pour la mise en œuvre de chaque atelier, un calendrier resserré sur 4 à 6 semaines est privilégié, selon les disponibilités des intervenants, entre janvier et mai 2024.

Localisation : les séances d'ouverture et de clôture se déroulent au sein de l'école. Les deux autres séances sont conduites au Mémorial de la Shoah, site de Drancy.

Accompagnement pédagogique des enseignants : la DSDEN de la Seine-Saint-Denis et le Mémorial de la Shoah organisent conjointement une réunion d'information à destination des enseignants engagés dans l'expérimentation. Cette réunion de présentation intègre un temps de formation :

le **mercredi 6 décembre 2023,**
de 14h à 16h,
au **Mémorial de la Shoah à Drancy,**
110-112 avenue Jean Jaurès,
93700 Drancy

Restitution / valorisation : les élèves sont invités à réaliser, avec l'aide de leur enseignant, un projet artistique. (création d'un livre, film, maquette, chanson…) en lien avec le travail mené avec le Mémorial. Ces réalisations seront exposées sur le site de Drancy à la fin de l'année scolaire avec une inauguration en présence des élèves. Ces productions seront présentées plusieurs jours afin de permettre aux familles et aux visiteurs d'apprécier le travail des élèves.

Modalités d'inscription :

Les demandes d'inscription sont envoyées par courriel, sous-couvert de l'IEN de circonscription, et en précisant dans l'objet « partenariat Mémorial SHOAH/ DSDEN 93 », à l'adresse suivante : ce.93memoire-citoyennete@ac-creteil.fr.

Date limite d'inscription : **mardi 21 novembre 2023**

Je vous demande de bien vouloir diffuser très largement cette circulaire auprès des enseignants. Je sais pouvoir compter sur l'engagement de tous pour assurer le plein succès de cette opération essentielle pour la formation de nos élèves à la citoyenneté et aux valeurs de la République, et je vous remercie par avance de votre collaboration.

Pour la rectrice de l'académie de Créteil et par délégation,
l'inspecteur d'académie - directeur académique des services
de l'éducation nationale de la Seine Saint-Denis

Antoine Chaleix